

Feu M. André Fortin

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Il en est ainsi convenu et ordonné.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une heure.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 12 h 13.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

DÉCÈS DE M. ANDRÉ FORTIN

ÉLOGE FUNÈBRE DU DÉPUTÉ

L'hon. Allan J. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je suis sûr que tous les députés ont été, comme moi, très attristés d'apprendre vendredi dernier, la mort de notre ami et collègue, le chef du parti créditiste. Cet accident tragique est arrivé alors qu'il s'en retournait chez lui après avoir visité l'Ouest canadien et cela montre bien avec quel dévouement il jouait son rôle politique non seulement à la Chambre, mais dans tout le pays.

J'ai eu le privilège de travailler en collaboration étroite avec M. Fortin au cours des années où il était leader de son parti à la Chambre. Comme le savent la plupart des députés, il faut souvent un certain temps pour bien s'habituer à la procédure de la Chambre. M. Fortin qui, en 1968, était l'un des nouveaux et des plus jeunes députés, s'était vu confier un rôle difficile qu'il a su rapidement maîtriser avec compétence et enthousiasme. Il faisait preuve du même esprit récemment lorsqu'il prenait la direction de son parti. Il était bien déterminé à ce que sa conception de la politique et de son pays ne se limite pas à sa province, et son voyage sur la côte ouest la semaine dernière montrait bien son désir de communiquer ses idées aux habitants des autres régions.

Sa mort est une tragédie cruelle pour sa femme et ses jeunes enfants qui se voient brutalement privés de son inspiration et de son affection. Il est également tragique pour la Chambre et la politique en général de perdre un jeune Canadien de 33 ans qui était prêt à accepter les défis et les sacrifices de la vie politique pour servir les citoyens de Lotbinière et le reste du pays.

Au nom du gouvernement, je tiens à exprimer nos plus sincères condoléances à ses électeurs, à ses collègues à la Chambre, et surtout aux membres de sa famille.

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi-même partageons les sentiments exprimés par le premier ministre suppléant.

[Français]

C'est un accident tragique qui a mis fin à la carrière trop courte du chef du Parti Crédit Social du Canada. C'est dans la fleur de l'âge et avec un avenir prometteur devant lui que le député de Lotbinière s'est éteint. Ceux qui ont eu l'occasion de le côtoyer de plus près connaissent l'ardeur au travail et la

[M. l'Orateur suppléant.]

détermination qui animaient le plus jeune chef de parti de notre système politique. A l'image de son prédécesseur, M. Réal Caouette, le jeune chef du Crédit social consacrait toutes ses énergies à identifier les besoins des Canadiens pour mieux y répondre. Il travaillait ferme dans toutes les régions du pays à consolider les bases de son parti, un parti essentiellement populiste, et c'est dans l'accomplissement de cette tâche que la mort l'a surpris.

[Traduction]

Quant à moi, je ressens également sa perte de façon très personnelle. Ainsi qu'un bon nombre de mes collègues, j'ai eu l'occasion de travailler étroitement avec André Fortin. Il nous inspirait beaucoup de respect en tant qu'individu et que député dévoué à sa cause; c'était un homme et un chef de parti qui respectait et qui cherchait à préserver les traditions de notre pays tout en essayant d'en développer les possibilités.

[Français]

Si le Canada pleure aujourd'hui la perte d'une figure politique dont la valeur n'avait pas attendu le nombre des années, je demeure profondément ému par la perte non seulement d'un collègue, mais aussi par celle d'un ami sincère.

[Traduction]

Au nom des membres de mon parti et à titre personnel, je tiens à présenter à sa famille, à ses collègues de la Chambre des communes ainsi qu'à ses électeurs nos condoléances les plus sincères et notre profond regret pour le décès vendredi matin d'un membre éminent du Parlement en la personne de ce jeune homme plein de promesses pour notre pays.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je me joins à mes collègues pour rendre hommage à un Canadien qui s'est particulièrement distingué par sa compétence et son ardeur au travail. Tout comme André Fortin, j'ai été moi-même élu au Parlement en 1968. Bien qu'il ne m'ait pas été donné de très bien connaître André, nos rapports au cours de cette brève période ont toujours été francs et cordiaux. Je me suis toujours rendu compte que c'était un homme de parole, ce qui est très important en politique.

Comme on l'a déjà fait remarquer, il y a moins d'un an qu'il était devenu le chef d'un parti politique. Durant cette période, il a su reconnaître les défis constants sur le plan intellectuel aussi bien que physique que comporte ce rôle. Je ne pense pas qu'il serait exagéré de dire que c'est cet aspect de l'endurance physique que requiert ce rôle, dans un pays aussi vaste que le nôtre, qui a probablement contribué d'une certaine façon à sa fin tragique aux petites heures du matin, vendredi dernier.

André Fortin croyait à la fois au Québec et au Canada. Avant sa disparition, il cherchait à trouver une solution au problème difficile qui préoccupe tous les Québécois et en particulier ceux qui croient au fédéralisme, celui de savoir comment approfondir et entretenir cette importante dualité historique qui caractérise son peuple et sa province ainsi que tout son pays. Je suis persuadé qu'il avait beaucoup à offrir aux Canadiens sur cette question importante ainsi que sur d'autres. Par conséquent, d'un point de vue politique, nous avons tous perdu un personnage important.